

Les ondes électromagnétiques font débat



Jean-Pierre Lantin biologiste, Françoise Heitz, vétérinaire, Michèle Rivasi, présidente de la Criirem, et Serge C-Sargentini, président de Next-Up.

Quelque 300 personnes étaient présentes à la salle polyvalente de Die ce dimanche pour un sujet aussi difficile que peu abordé: "La dangerosité des ondes électromagnétiques sur l'organisme et le vivant". C'est donc à des spécialistes Jean-Pierre Lantin (biologiste) qu'ils revenait de faire le point: «Aujourd'hui, la nocivité des ondes électromagnétiques, car elles ne sont pas thermiques ne sont pas reconnues par les pouvoirs publics et bien sûr niées par les opérateurs de téléphonie».

Pourtant pour Françoise Heitz vétérinaire, «la liste est longue des dépérissements de bétail sous les lignes à haute tension ou dans des bâtiments métal-

liques électrifiés par la contention des animaux». Pour Michèle Rivasi, présidente de la Criirem (laboratoire indépendant mesurant les ondes électromagnétiques, «la France est bien en-dessus des normes fixées en Europe et loin de 0,6 volt demandé par les associations compétentes (...) mais les opérateurs de téléphonie ont investi les organismes de contrôle, interdisant toute réglementation de précaution».

Enfin, Serge Come-Sargentini, de l'association internationale Next-Up, avec force démonstrations, dénonçait «la présence d'ondes autour de nous avec les conséquences sur les fréquences biologiques de nos cellules». □